

Il faut sauver le service civil

Le 15 janvier dernier, 57.813 signatures ont été déposées contre la modification du 26 septembre 2025 de la loi fédérale sur le service civil (LSC). Le référendum a donc formellement abouti et le peuple suisse se prononcera sur ce sujet le 14 juin. L'armée prétend qu'elle manque de personnel. C'est pourtant le contraire : l'armée a actuellement un effectif supérieur à ce que permet la loi sur l'armée et l'administration militaire.

La modification législative prévue introduit une série de réglementations abusives qui mettent les civilistes sous pression. Désormais, les personnes effectuant leur service civil seront tenues d'effectuer une mission chaque année, indépendamment de leur situation personnelle, de leurs études ou de leurs obligations familiales.

Les modifications prévues violent les droits fondamentaux inscrits dans la Constitution fédérale. Car le durcissement de la loi porterait atteinte au droit à la liberté de conscience en obligeant les personnes qui ne souhaitent pas accomplir leur service militaire pour des raisons de conscience à s'en acquitter malgré tout sous peine de sanctions.

Mais quelles sont ces modifications ? En voici

quelques-unes :

1) Les civilistes sont sanctionné-es par jusqu'à 150 jours de service supplémentaires ; il s'agit là d'une violation flagrante de l'interdiction de discrimination.

2) Les affectations de service civil pour les étudiant-es en médecine sont supprimées, ce qui est dommageable en période de pénurie de personnel soignant.

3) Les civilistes pourraient être obligé-es d'effectuer leurs cours de répétition dans la protection civile, ce qui priverait beaucoup de secteurs des personnes dont ils ont besoin (foyers pour personnes âgées, hôpitaux, préservation de la nature, activités sportives, culturelles et sociales, etc.).

Les durcissements prévus sont inutiles, répétons-le, car ils ne renforceront pas l'armée qui a déjà un effectif suffisant. Ils nuiraient au bon fonctionnement du pays car la Suisse a besoin de bénévoles pour répondre à ses besoins.

L'ESSOR invite donc toutes les électrices et tous les électeurs à refuser les modifications de la loi sur le service civil. L'accepter serait franchir un pas en arrière et renforcer les milieux qui préfèrent les dépenses militaires à la cohésion du pays.

Le Comité de Rédaction

Tout cela sent la pourriture

Il est extrêmement grave qu'en ce début du XXI^e siècle, dans nos démocraties occidentales, les organisateur-trices de manifestations en faveur de la démocratie soient empêchés de mettre sur pied de tels cortèges. En première page du journal *24 heures* du 28 mars 2026, on peut lire : « *Les menaces contre le carnaval antifasciste alarment Lausanne* ». La municipalité de gauche de cette ville hésite à autoriser ce cortège parce que les *supporters* du milliardaire Blocher envisagent une contre-manifestation. Elle s'est très bien passée.

En France, les *supporters* du milliardaire Bolloré sont responsables, ces vingt dernières années, d'une cinquantaine de meurtres. L'un des leurs vient de succomber à des coups venus de l'extrême gauche; il obtient

une minute de silence à l'Assemblée nationale. À quand le Panthéon ? Aux USA, les assaillant-es du Capitole et *supporters* du milliardaire Trump obtiennent la grâce présidentielle. Souvenons-nous que les fascistes de Mussolini ont commencé comme cela. Des meurtres non punis dans de nombreuses villes italiennes pour faire taire ceux et celles qui croyaient à la démocratie. Ensuite une marche sur Rome. Enfin leur chef appelé par le roi à former un gouvernement.

Il a immédiatement étouffé le jeu démocratique. Les vainqueur-es qui écrivent l'histoire ont ensuite affirmé que Mussolini était arrivé à son poste d'une manière constitutionnelle. Même torsion de l'histoire pour Monsieur Hitler.

Pierre Aguet,
ancien conseiller national, Vevey

Bravo à Hervé Gullotti. Maire de Tramelan, notre ami Hervé Gullotti est un fidèle abonné de L'ESSOR. Il en a même été pendant quelques années membre du comité de rédaction. Lors des récentes élections bernoises, dont il était le candidat des socialistes et des Verts pour le Conseil d'État, il s'est classé en 9^e position, obtenant le magnifique score de 87.956 voix. Cette défaite est honorable et notre ami Hervé se dit motivé à retenter sa chance dans 4 ans et à ravir le siège réservé au Jura bernois. L'exécutif bernois a besoin de gens comme lui, qui est à la fois compétent et désintéressé. / RCy